

Mairie de GRAMAT

46500 (LOT)



**PV DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU DIMANCHE 06 AVRIL 2014 A 09h30**

**Procès-verbal de l'installation du Conseil municipal,
de l'élection du maire et des adjoints.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille quatorze, le six avril, à 9h30, les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 30 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 31 mars 2014, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes et MM. SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, COUSTOU Jean-Claude, MAIGNE Solange, ROCH Christian, LABROUE Delphine, GROUGEARD Michel, MELOU Patricia, LARRAUFFIE Gilles, BREMONT Nelly, GARBE Daniel, BOUQUET Michèle, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, GARRIGUES Françoise, BATTLE Gérard, DUPARCQ Elisabeth, HARDOUIN Michel, ALIBERT Sylvie, ROUQUIE Vincent, THEPAULT Pascale, VIALATTE Bernard, ELIAS Marie-José, DE LA CRUZ Sylvie, SIMON Claude, POIRRIER Michelle, PUECH Roland.

Absents excusés : M. PARRA Angel.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Franck THEIL maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux les personnes suivantes :

M. SYLVESTRE Michel né le 23.11.1956
Mme RUAUD Maria de Fatima née le 31.08.1975
M. COUSTOU Jean-Claude né le 16.03.1951
Mme MAIGNE Solange née le 08.10.1944 (doyenne)
M. ROCH Christian né le 23.04.1962
Mme LABROUE Delphine née le 09.04.1974
M. GROUGEARD Michel né le 08.07.1948
Mme MELOU Patricia née le 03.12.1966
M. LARRAUFFIE Gilles né le 12.05.1975
Mme BREMONT Nelly née le 24.06.1984

M. GARBE Daniel né le 27.01.1945
Mme BOUQUET Michèle née le 25.09.1946
M. MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît né le 14.09.1968
Mme GARRIGUES Françoise née le 23.12.1955
M. BATTLE Gérard né le 16.01.1950
Mme DUPARCQ Elisabeth née le 18.08.1953
M. HARDOUIN Michel né le 28.12.1951
Mme ALIBERT Sylvie née le 20.12.1961
M. ROUQUIE Vincent né le 30.09.1966
Mme THEPAULT Pascale née le 26.08.1954

M. VIALATTE Bernard né le 09.05.1951
Mme ELIAS Marie-José née le 01.03.1950
M. PARRA Angel né le 29.10.1966
Mme DE LA CRUZ Sylvie née le 27.09.1955
M. SIMON Claude né le 12.04.1950 (suite à la démission de Mme. ROY Jacqueline, puis de M. JUBERT Luc et de Mme. LAURANS Martine)

Mme POIRRIER Michelle née le 28.11.1947
M. PUECH Roland né le 16.05.1959 (suite à la démission de M ASTOUL Roland)

M. Franck THEIL, qui, après l'appel nominal des conseillers municipaux, a donné lecture de la liste des Conseillers Communautaires suivants.

M. SYLVESTRE Michel né le 23.11.1956
Mme RUAUD Maria de Fatima née le 31.08.1975
M. COUSTOU Jean-Claude né le 16.03.1951
Mme MAIGNE Solange née le 08.10.1944 (doyenne)
M. ROCH Christian né le 23.04.1962
Mme LABROUE Delphine née le 09.04.1974
M. GROUGEARD Michel né le 08.07.1948
M. VIALATTE Bernard né le 09.05.1951
Mme ELIAS Marie-José née le 01.03.1950 (suite à la démission de Mme ROY Jacqueline)
M. PUECH Roland né le 16.05.1959 (suite à la démission de M ASTOUL Roland)

Mme. MAIGNE Solange, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme. BREMONT Nelly.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Lors de l'appel à candidature, deux candidats se sont présentés pour occuper le siège du Maire :
M. PUECH Roland et M. SYLVESTRE Michel.

Après l'appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du maire :

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Au premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : **26.**

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **4.**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **22.**

Majorité absolue : **12.**

Ont obtenu :

- M. SYLVESTRE Michel : **20** (vingt) voix,
- M. PUECH Roland : **2** (deux) voix.

M. SYLVESTRE Michel, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

M. SYLVESTRE Michel a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

M. SYLVESTRE Michel prend la présidence du Conseil Municipal.

Élection des adjoints :

M. SYLVESTRE expose que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'**article L2122-2 du Code général des collectivités Territoriales**, le Conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil.

L'effectif légal pour la Commune de Gramat est de 27 conseillers municipaux. A ce titre, le nombre d'adjoints à déterminer ne peut excéder HUIT adjoints.

Il rappelle que les adjoints sont nommés pour la même durée que le Conseil Municipal.

Il propose la création de **8 postes d'adjoints**.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M. SYLVESTRE, et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la création de **8 postes d'adjoints** à pourvoir immédiatement.

Vote :

20 Pour : Mmes et MM. SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, COUSTOU Jean-Claude, MAIGNE Solange, ROCH Christian, LABROUE Delphine, GROUGEARD Michel, MELOU Patricia, LARRAUFFIE Gilles, BREMONT Nelly, GARBE Daniel, BOUQUET Michèle, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, GARRIGUES Françoise, BATTLE Gérard, DUPARCQ Elisabeth, HARDOUIN Michel, ALIBERT Sylvie, ROUQUIE Vincent, THEPAULT Pascale.

6 abstentions : Mmes et MM. VIALATTE Bernard, ELIAS Marie-José, DE LA CRUZ Sylvie, SIMON Claude, POIRRIER Michelle, PUECH Roland.

Premier tour de scrutin élection des adjoints au Maire

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 de ce code.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Au premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **26.**

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **6.**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **20.**

Majorité absolue : **11.**

Ont obtenu :

– Liste Michel SYLVESTRE : **20** (vingt) voix

La liste de Michel SYLVESTRE, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire. Les personnes suivantes qui ont accepté d'exercer cette fonction ont été installés :

1^{ère} adjointe : Mme RUAUD Maria de Fatima née le 31.08.1975

2^{ème} adjoint : M. ROCH Christian né le 23.04.1962

3^{ème} adjointe : Mme MAIGNE Solange née le 08.10.1944

4^{ème} adjoint : M. GARBE Daniel né le 27.01.1945

5^{ème} adjointe : Mme BOUQUET Michèle née le 25.09.1946

6^{ème} adjoint : M. GROUGEARD Michel né le 08.07.1948

7^{ème} adjointe : Mme LABROUE Delphine née le 09.04.1974

8^{ème} adjoint : M. LARRAUFFIE Gilles né le 12.05.1975

Suivent les signatures de la feuille d'émargement ci-jointe,

La séance du Conseil Municipal est levée à 12h00.

Pour extrait conforme.

Fait à Gramat, le 07 avril 2014

Le Maire

La secrétaire de Séance

BREMONT Nelly.

Michel SYLVESTRE

Affiché le 07 avril 2014